

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Languedoc-Roussillon | 1995

Canourgue (La)

Établissement gallo-romain de Pont-Plan, les Cruzets

Gilbert Fages



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12151>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Gilbert Fages, « Canourgue (La) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12151>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Canourgue (La)

Établissement gallo-romain de Pont-Plan, les Cruzets

Gilbert Fages

Date de l'opération : 1995 (SU)

Inventeur(s) : Fages Gilbert (SRA) ; Chardonnet Christophe

- 1 Le site de Pont-Plan est en bordure occidentale du causse de Sauveterre à 5,5 km au sud-est du bourg de la Canourgue, non loin du seuil du Malpas, à l'origine du vallon de l'Urugne. Il se situe dans l'accotement nord de la route départementale RD 998, entre la Canourgue et Sainte-Enimie, et au départ du chemin des Cruzets. Il est quasiment en fond de vallée calcaire occupé par une lanière de terre cultivée, au pied du versant méridional. Sur le versant opposé, un peu plus haut, suinte la source pérenne de Fontjulien (Fig. n°1 : Vue générale du site depuis le versant opposé du talweg.).
- 2 Du bâtiment exploré par le docteur Gajac en 1957, il ne subsistait plus qu'un pan de mur, long de 3 m environ sur 1 m de hauteur, dans le talus du chemin et parallèle à lui (Gajac, J. 1957.). Le produit de ces fouilles est conservé au musée de Mende (La Canourgue). Le 9 décembre 1993, les travaux d'élargissement de la RD 998 et l'aménagement du départ du chemin par abattage du talus nord-est atteignent le site. Leur suivi permet plusieurs observations.

Point I (fouilles Gajac)

- 3 Le mur nord-est du bâtiment, dont apparaît le parement interne, est noyé dans de l'éboulis de pente piégé par une anfractuosité du substrat rocheux (calcaire stratifié). Les substructions sont enchâssées dans cet accident géologique. La présence de scories de fer ouvre des perspectives sur la fonction de cet établissement curieusement implanté.

Point II (à 25 m du précédent en direction des Crouzets)

- 4 De nombreuses *tegulae* et des matériaux de démolition appartiennent à un autre bâtiment modeste, érigé sur la strate calcaire, dans le sens de la pente. Les deux murs latéraux, distants de 5 m, et un sol noir sous un important comblement (ruines) sont clairement identifiables (Fig. n°2 : Du talus du chemin, après nettoyage, pointent deux murs parallèles délimitant un sol horizontal cendreuse.).

Point III (en poursuivant au nord-ouest)

- 5 Deux poches de terre noire truffée de débris de tuiles suggèrent d'autres corps de bâtiments. Des éboulis de ruine sont observables un peu au-dessus des points II et III.

Points IV et V (en contrebas, au bord même de la RD 998)

- 6 Des indices diffus – panneaux d'amphores à pâte orangée au point V, à l'ouest – paraissent plaqués au ressaut frontal de la paroi rocheuse. S'agit-il de réduits de stockage ou de banales aires de rejet ?
- 7 Une fouille préventive a porté sur l'étude du point II, très directement menacé par l'érosion régressive du talus routier. Elle a consisté au dégagement intégral de l'intérieur de la structure éventrée et à la reconnaissance des abords. On sait maintenant que l'installation de Pont-Plan comptait plusieurs petits bâtiments, de plan quadrangulaire, étagés au pied du versant orienté au sud-ouest d'un talweg asséché. Les calcaires stratifiés, entaillés par d'anciens ruissellements, engendrent, selon la dureté des lits, un profil en escalier irrégulier estompé par les éboulis de pente. Les constructeurs ont su mettre à profit cette mosaïque d'escarpements et d'anfractuosités des bancs rocheux, changeant, en quelque sorte, les difficultés du site en qualités tant pour le choix de l'implantation du bâti (renforcement de la roche limitant le risque de poussée des matériaux) que pour la capacité d'adapter les techniques de construction classiques aux contraintes du lieu (inclusion de blocs ou de la paroi rocheuse dans la construction, ancrage des fondations sur strate en pente, drainage des suintements causés par les joints de stratification, etc.). La liaison entre les différentes constructions était assurée par un jeu de terrasses naturelles et artificielles.
- 8 La structure fouillée ne possède plus que trois murs, le quatrième côté – façade –, sans doute très résiduel, a été emporté par les travaux routiers (Fig. n°3 : Dégagement en cours de la structure totalement comblée par les matériaux éboulés (ruines) et par l'éboulis de pente.). Sa largeur est de 5 m environ pour une profondeur actuelle de 3,5 m. Le mur adossé au coteau (Fig. n°4 : La structure en fin de fouille. Noter à gauche, le mur en pierres sèches.) conservé sur près de 2 m d'élévation, et le volume des matériaux éboulés (moellons de calcaire local et mortier) suggèrent un édifice à deux niveaux (Fig. n°5 : Plan général de la partie concernée et mise au jour de la structure. Les murs reposent parfois sur la surface inclinée de la roche et/ou englobent des blocs naturels.). Le rez-de-chaussée

était apparemment un atelier artisanal réservé à la métallurgie du fer, en tout cas au travail du fer (traces de forge). On devait entrer par une ouverture dans le mur aval (partie disparue). L'accès à l'étage devait se situer latéralement, voire à l'arrière (côté amont).

- 9 Au contact du sol est apparu un assemblage de lauzes dessinant un drain grossier subrectiligne menant vers l'extérieur (conforme à la pente). La couverture du drain repose sur des pierres plus petites (Fig. n°6 : À l'intérieur de la structure, le dispositif drainant.) et (Fig. n°7 : Le drain à l'intérieur de la structure, vu de-dessus.). Les écoulements générés par le plan incliné des blocs sous-jacents aux murs justifient ce dispositif.
- 10 Ces constructions remontent au milieu du I^{er} siècle de notre ère. Leur abandon intervient assez tôt, vers la fin du II^e s. Peut-être a-t-on préféré à la rusticité de ces cases l'espace, la fonctionnalité et le confort des *villae* érigées juste au-dessus près des points d'eau pérennes du *Serre del Pousas* ? À moins que l'épuisement des ressources naturelles de proximité (bois, minerai) n'en ait inéluctablement clos l'activité.
- 11 Parmi le mobilier, plusieurs documents lithiques devaient répondre à un usage précis lié à la spécificité fonctionnelle du site : un mortier en calcaire local, cassé et incomplet (diamètre : 0,35 m environ, hauteur : 0,115 m à 0,12 m) (Fig. n°8 : Mortier en calcaire fini au poinçon et au ciseau à pierre (diamètre : 0,35 m; hauteur : 0,115 m).), une molette en calcaire encaissant (Bathonien) présente des pôles aplanis et cupulés et deux plages asymétriques fortement usées (plus grand diamètre : 0,068 m, hauteur : 0,05 m) (Fig. n° 9 : Molette ? en calcaire local poli (plus grand diamètre : 0,068 m ; hauteur : 0,05 m) ; 2 - petit bloc de grès avec facettes usées par frottement alternatif.), 1), une vingtaine de pierres sphéroïdales en grès ou calcaire gréseux avec facettes usées par un mouvement alternatif de va-et-vient (Fig. n°9 : Molette ? en calcaire local poli (plus grand diamètre : 0,068 m ; hauteur : 0,05 m) ; 2 - petit bloc de grès avec facettes usées par frottement alternatif.), 2). Deux d'entre elles proviennent de l'intérieur de la structure, les autres gisaient au pied du mur de terrasse.

BIBLIOGRAPHIE

Gajac, J.. 1957 : « Séance du 13 juin 1957 de la société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère », Mende, *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 3, p. 290.

ANNEXES

Fig. n°1 : Vue générale du site depuis le versant opposé du talweg.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°2 : Du talus du chemin, après nettoyage, pointent deux murs parallèles délimitant un sol horizontal cendré.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°3 : Dégagement en cours de la structure totalement comblée par les matériaux éboulés (ruines) et par l'éboulis de pente.



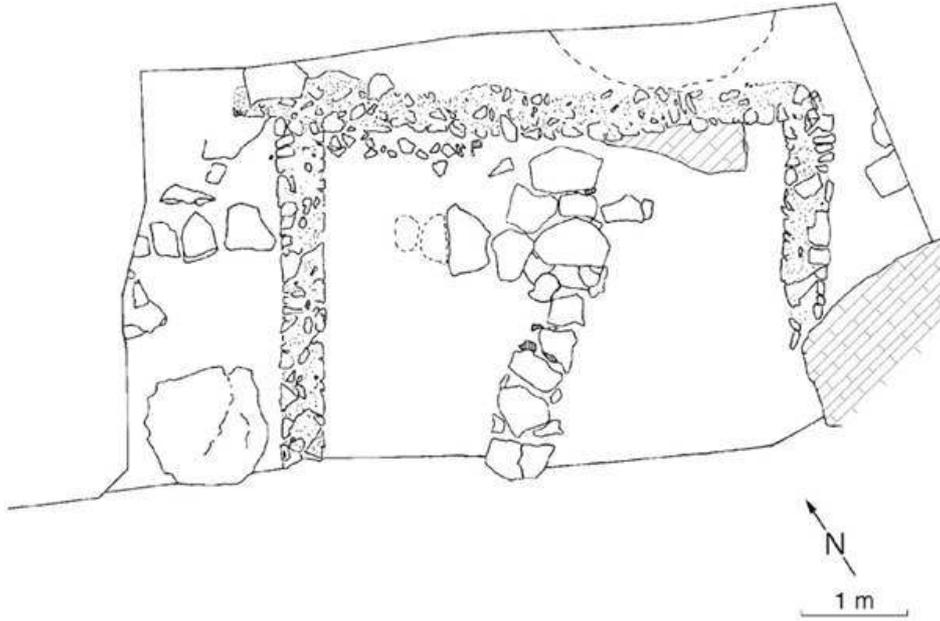
Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°4 : La structure en fin de fouille. Noter à gauche, le mur en pierres sèches.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°5 : Plan général de la partie concernée et mise au jour de la structure. Les murs reposent parfois sur la surface inclinée de la roche et/ou englobent des blocs naturels.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°6 : À l'intérieur de la structure, le dispositif drainant.



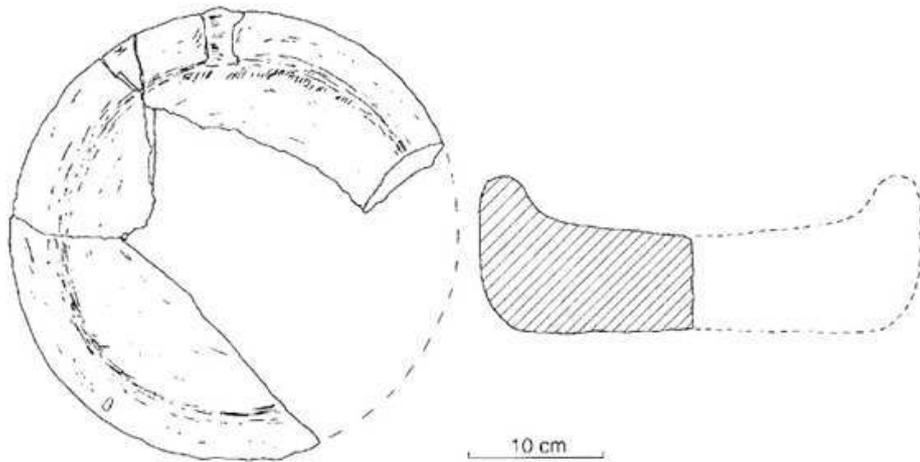
Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°7 : Le drain à l'intérieur de la structure, vu de dessus.



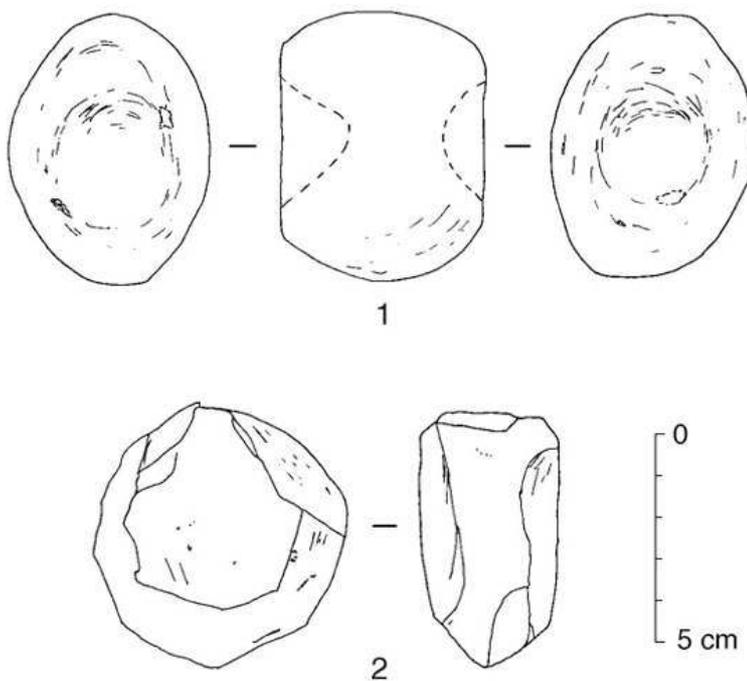
Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°8 : Mortier en calcaire fini au poinçon et au ciseau à pierre (diamètre : 0,35 m ; hauteur : 0,115 m).



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°9 : Molette ? en calcaire local poli (plus grand diamètre : 0,068 m ; hauteur : 0,05 m) ; 2 - petit bloc de grès avec facettes usées par frottement alternatif.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

INDEX

Index chronologique : Antiquité romaine

Index géographique : Languedoc-Roussillon, Lozère, Canourgue
operation sauvetage urgent (SU)

AUTEURS

GILBERT FAGES

SRA